Limitée diversifie quelque peu ses activités, dans les industries en cause. si bien que cette dernière est en train d'étudier les modes de financement de ce programme de diversification. La compagnie soumettra bientôt, à l'appréciation du gouvernement, des propositions de financement.

3. Oui. La Société Polymer Limitée est en concurrence acharnée avec les sociétés d'État du monde entier. Il est dès lors essentiel qu'elle soit libre de réagir rapidement à la situation économique en mutation et qu'elle jouisse de la même liberté d'action que ses concurrents, si elle veut poursuivre son essor.

#### RÔLE DE LA COMMISSION DES EXPOSITIONS À INFORMATION CANADA

[Traduction]

Question nº 1227-M. Francis:

Est-il prévu qu'après son transfert à Information Canada, la Commission des expositions du gouvernement canadien gardera sa propre identité et continuera de jouer son rôle pour le gouvernement fédéral, à l'intérieur comme à l'extérieur du Canada?

L'hon. Robert Stanbury (ministre d'État): Oui.

DEMANDES DES SOCIÉTÉS HÔTELIÈRES ET FERROVIAIRES RELATIVES À LA PARTIE I DU CODE CANADIEN DU TRAVAIL (NORMES)

### Question nº 1356-M. Orlikow:

- 1. Combien y a-t-il de demandes faites par des sociétés hôtelières et de chemins de fer concernant l'ajournement et la suspension de la Partie I du Code canadien du travail (Normes) qui sont encore à l'étude?
- 2. Quand ces demandes ont-elles été faites au Ministère?
- 3. Combien y a-t-il de travailleurs intéressés par par chacune de ces demandes?
- 4. Quelles sont les raisons pour lesquelles le Ministère étudie encore les demandes d'ajourne-
- 5. A quelle date le Ministère espère-t-il avoir réglé tous les cas actuellement à l'étude?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): 1. 38; 36 pour ajournement et deux pour suspension.

- 2. Les demandes d'ajournement ont été faites avant le 1er juillet 1965. Une demande de suspension a été faite le 20 juillet 1965; l'autre demande de suspension a été faite le 21 février 1966.
  - 3. Renseignement non disponible.
- 4. Les demandes sont encore à l'étude parce trouver le moyen d'y donner suite de façon port de mer canadien). [L'hon. M. Richardson.]

vernement a accepté que la Société Polymer satisfaisante vu les circonstances qui existent

5. En ce moment, il est impossible de prévoir quand des décisions pourront être prises concernant les demandes.

LES ÉTUDES DE LA LEASCO SYSTEMS AND RE-SEARCH CORPORATION, DE BETHESDA (MD.)

## Question nº 1511-M. Howard (Skeena):

- 1. Les services de la LEASCO Systems and Research Corporation, de Bethesda (Md) ont-ils été retenus pour des études ou des enquêtes sur les systèmes et les méthodes dans les services du gouvernement et, si oui, a) quelles sommes seront dépensées pour ces études et enquêtes, b) quelle sera la durée de ces études ou enquêtes et c) le rapport les concernant sera-t-il rendu public?
- 2. Pour quelle raison a-t-on estimé nécessaire d'avoir recours à une société américaine pour ce genre d'étude?
- M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1. Non.
  - 2. Sans objet.

L'AIDE FÉDÉRALE À L'USINE MCCAIN FERTI-LIZER DE GRAND FALLS (N.B.)

# Question nº 1669-M. Corbin:

Le gouvernement fédéral a-t-il accordé des subventions ou un prêt à l'usine McCain Fertilizer de Grand Falls, Nouveau-Brunswick et, dans l'affirmative, a) quel est le montant des subventions ou du prêt, b) sous quelles conditions a-t-on accordé cette aide financière?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Non.

AIDE DU CANADA À L'ÉTRANGER SOUS FORME DE BLÉ ET DE FARINE

#### Question nº 1674-M. Mazankowski:

Au cours de la dernière année financière, α) combien de boisseaux de blé et de farine le Canada a-t-il contribués dans le cadre de l'aide étrangère, b) quelle somme d'argent représentait cette contribution?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Au cours de l'année financière 1969-1970, le Canada a fourni, par l'intermédiaire de son programme d'aide au développement international, les quantités ciaprès de blé et de farine de blé: a) Quantité: Blé, 748,697 tonnes métriques équivalant à 27,509,373.871 boisseaux; Farine de blé, 105,675.112 tonnes métriques équivalant à 5,411,214.6 boisseaux de blé sur la base d'une extraction à 72 p. 100, b) Valeur: Blé, \$56,950,682.04 (FAB port de mer canadien); que, jusqu'ici, le Ministère n'a pas réussi à Farine de blé, \$11,978,953.72 (franco quai